

VÉGÉTAL LOCAL, C'EST QUOI ?



La **marque** Végétal local est un **outil de traçabilité** des végétaux sauvages et locaux*.

Les végétaux (ligneux et herbacés) sont issus de collecte en milieu naturel et n'ont pas subi de sélection par l'homme ou de croisement, ils sont naturellement présents dans la région d'origine considérée.

QUELS IMPACTS ?

Utiliser des végétaux marqués Végétal local, c'est contribuer au **bon fonctionnement des écosystèmes** dans lesquels ils seront réintroduits :

- Conserver le potentiel adaptatif vis-à-vis des changements globaux,
- Permettre l'accueil et l'interaction avec la faune sauvage,
- Améliorer la résistance aux maladies et ravageurs.

La filière participe également au **développement et à l'ancrage territorial** d'acteurs économiques locaux :

- Une diversité de métiers et de compétences maîtrisés par des acteurs multiples (des entreprises, des associations, des collectivités, des citoyens.)
- Des acteurs qui travaillent ensemble grâce aux coordinateurs de la marque
- Des programmes de formation pour développer les bonnes pratiques

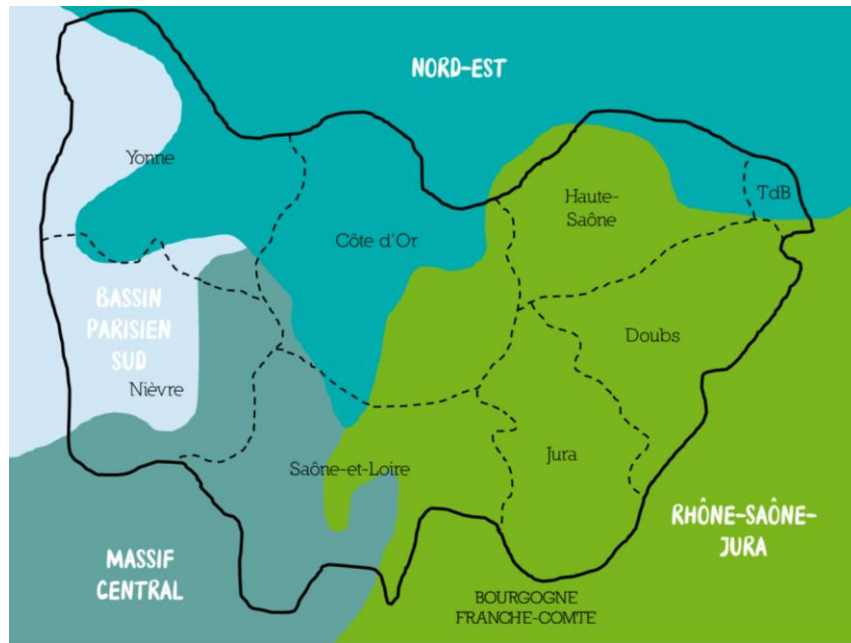
* LOCAL ?

Le terme « local » renvoi à la notion de région écologique, ou **région biogéographique**, région d'origine du végétal : là où il a été collecté.

A l'échelle nationale, 11 grandes régions écologiques ont été définies dans le cadre de la marque (indépendantes des régions administratives) et permettent de justifier la notion de « local ».

À **l'échelle de la Région BFC**, 4 régions biogéographiques sont représentées :

- Nord-Est,
- Bassin Parisien sud,
- Massif Central,
- Rhône-Saône et Jura.



Une étude pour développer la « filière Végétal local ligneux » en Bourgogne Franche-Comté

Commanditée par  coordinateur de la marque Végétal local dans la zone biogéographique Rhône-Saône et Jura avec : 

Financée par  dans le cadre de sa politique en faveur de la biodiversité

Réalisée par   

de mai 2020 à avril 2021

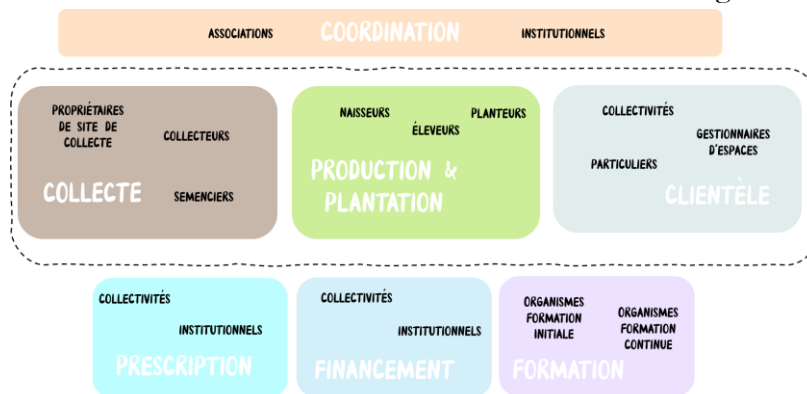
Le présent document synthétise cette étude, notamment :

- Le fonctionnement de la filière et les acteurs en présence
- Le plan d'action de développement de la filière

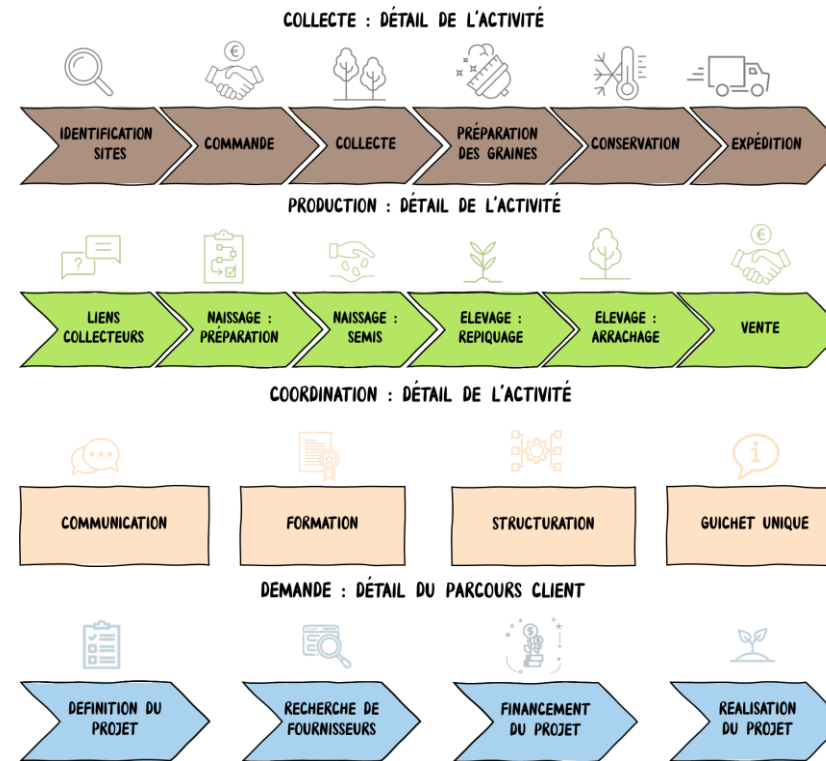
LES ACTEURS DE LA FILIÈRE VL

Pour fonctionner, la filière Végétal local doit s'appuyer sur l'**engagement de nombreuses parties prenantes** :

- **Propriétaires** de site de collecte qui permettent l'accès aux graines
- **Collecteurs**, collectent le fruit et le « transforment » en graine
- **Producteurs** (naisseurs, éleveurs et récolteurs-producteurs), sèment la graine et l'élèvent pour vendre un jeune plant à repiquer
- **Prescripteurs**, recommandent l'utilisation de ligneux marqués Végétal local pour des projets de renaturation, d'aménagement...
- **Clients**, achètent des ligneux marqués Végétal local pour aménager, préserver, reconstituer un espace naturel ou urbain (peuvent être des collectivités, des particuliers, des gestionnaires d'espaces, ...)
- **Financeurs**, peuvent financer différents acteurs de la filière (caractère d'intérêt général)
- **Coordinateurs**, garants de la bonne circulation de l'information au sein de la filière, accélèrent les échanges



LES MAILLONS DE LA FILIÈRE VL



Les éléments clés qui garantissent un **fonctionnement pérenne** de la filière sont nombreux. Chacun de ces points confère à la filière sa valeur « globale », si l'un de ces points est négligé alors la filière dans son ensemble peut se retrouver fragilisée :

Collecte

- Garantir un accès simplifié aux sites de collecte
- Doter les collecteurs de ressources matérielles suffisantes
- Favoriser la multiplicité des modèles organisationnels
- Communiquer régulièrement avec les autres acteurs de la filière notamment les producteurs
- Garantir un accès simple à des programmes de formation adaptés

Production

- Soutenir l'investissement matériel et foncier
- Favoriser la multiplicité des modèles organisationnels
- Anticiper au maximum la demande
- Garantir un accès simple à la formation
- Favoriser l'accès aux appels d'offres

Achat

- Accompagner la rédaction des CCTP pour les collectivités
- Sensibiliser au fonctionnement de la filière

Financement

- Trouver des dispositifs de financement souples

Coordination

- Identifier et diffuser les bonnes pratiques
- Apporter un conseil à la fixation des prix
- Veiller à ce que la production corresponde aux besoins du territoire



LES ACTEURS DE L'OFFRE VÉGÉTAL LOCAL EN BFC

15 structures produisant des ligneux ont été interrogées (11 pépiniéristes et 2 collecteurs).

Près de 90% des répondants ont déjà entendu parler de Végétal local, même s'ils ne connaissent pas forcément son cahier des charges (60%)

4 producteurs de ligneux **marqués Végétal local qui vendent leur production en BFC** ont été interrogés :

- Les pépinières Millet
- Les pépinières Naudet
- Les pépinières Wadel Wininger
- Les pépinières Soupe

Aucune de ces structures n'a son siège d'exploitation en région BFC bien que les pépinières Wadel Wininger possèdent des sites de production au sein de la région.

Chacune de ces structures annonce des perspectives d'augmentation importantes des volumes de production.

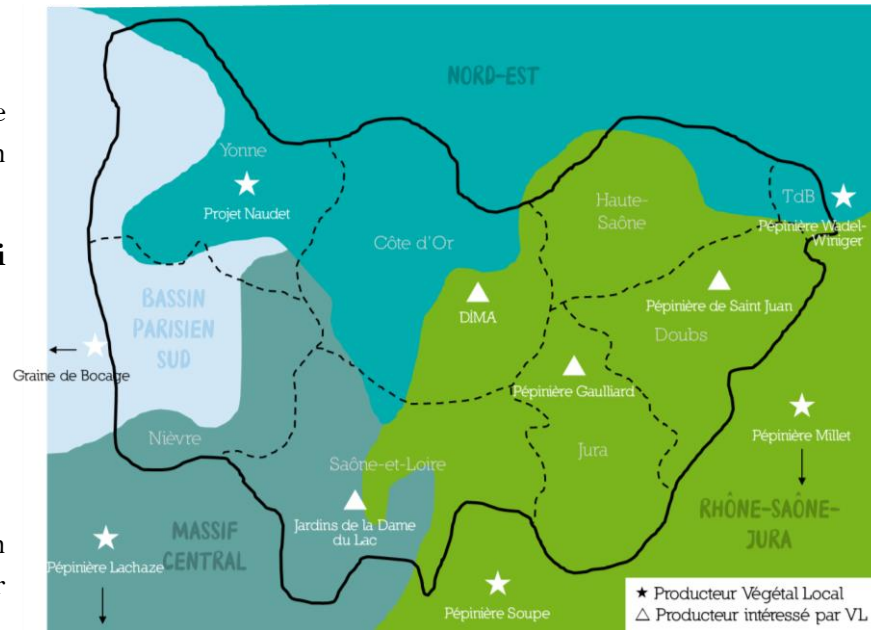
4 structures intéressées pour produire des ligneux marqués Végétal local à l'avenir :

- Les Jardins de la Dame du Lac
- Pépinières Bertrand Gailliard
- Pépinières DIMA
- Pépinières de Saint Juan

10 acteurs ont déclaré être prêts à s'investir et à expérimenter dans le développement de la filière.

Les principaux **freins évoqués par les acteurs de l'offre** sont les suivants :

- La gestion administrative et le coût de production



LA DEMANDE EN BFC

28 structures ont répondu comprenant une diversité d'acteurs :

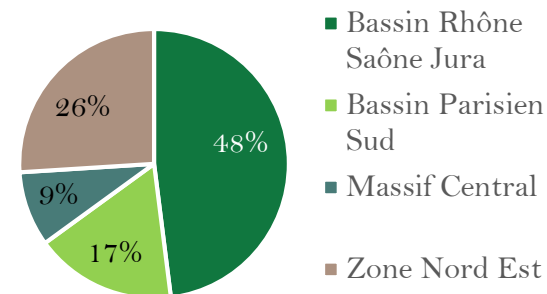
8 associations, Région BFC, 3 villes, 6 Communautés de Communes ou d'Agglomération, 5 EPCI, 3 Départements et 3 structures privées dont 1 aménageur

Les 3 principales raisons invoquées par les acheteurs de ligneux marqués Végétal local sont les suivantes :

- L'origine locale,
- La forte valeur écologique
- La production locale qui favorise l'emploi dans la région

A la question « Etes-vous susceptibles d'acheter du Végétal Local à l'avenir », 81 % répondent OUI.

Et pour la moitié d'entre eux, dans le bassin Rhône-Saône Jura :



Les principaux **freins évoqués par les acteurs de la demande** sont les suivants :

- La disponibilité des végétaux
- La difficulté pour trouver certaines espèces
- La filière peu connue
- Le prix

LES PRESCRIPTEURS EN BFC

Les prescripteurs ont la possibilité d'impulser l'usage de ligneux marqués Végétal local dans les projets suivants :

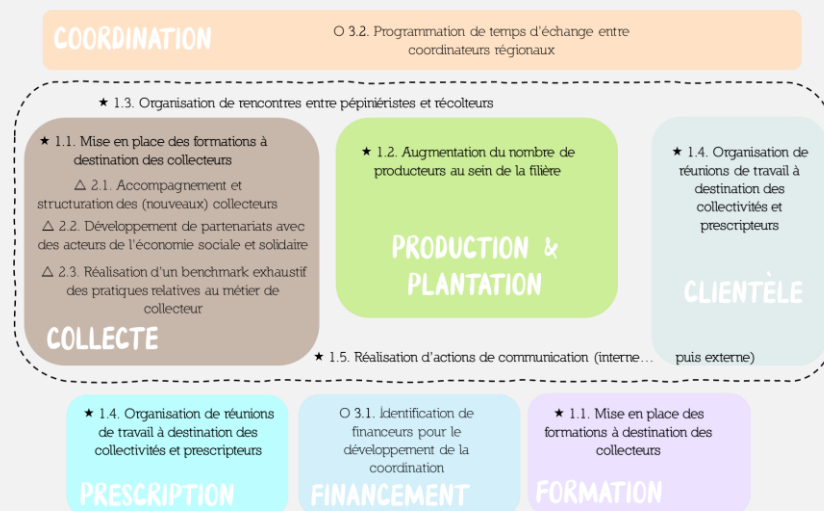
- Obligation dans les CCTP
- Programme de lutte contre les plantes exotiques envahissantes, travaux de restauration de berges
- Approche environnementale de l'urbanisme
- PLUi, Atlas de la Biodiversité Communale
- Politique environnement > GEMAPI
- Projets soutenus ou menés par les PNR

LES COORDINATEURS EN BFC

Les deux coordinateurs de la marque en Rhône-Saône-Jura sont JNE et FNE BFC. Trois autres coordinateurs des zones biogéographiques interviennent indirectement sur la Région BFC.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT



Deux grands objectifs structurent le plan de développement de la filière Végétal local en BFC :

> Structurer la filière

Le succès du modèle économique de la marque Végétal local repose sur les **actions de coordination** qui seront effectuées afin de faire graviter un nombre suffisant d'acteurs opérationnels autour de la marque.

> Augmenter la production

Actuellement un déséquilibre est observé entre le niveau de la demande plus élevée que le niveau de l'offre. L'enjeu est donc en premier lieu de **conforter et de faire progresser le niveau de l'offre sans négliger un travail sur la demande** dans le but de **faciliter la rencontre entre ces deux composants**.

1 / Les actions prioritaires : à mettre en œuvre dès que possible pour corriger le déséquilibre actuel entre l'offre et la demande au sein de la filière, avec pour objectif principal d'augmenter rapidement le nombre de plants disponibles.

- 1.1. Mise en place des formations pour les collecteurs
- 1.2. Augmentation du nombre de producteurs grâce à un démarchage ciblé
- 1.3. Organisation de rencontres entre les pépiniéristes et les récolteurs
- 1.4. Organisation de réunions de travail à destination des collectivités et prescripteurs
- 1.5. Réalisation d'actions de communication

2/ Les actions de structuration de la production : à mettre en œuvre pour développer de nouveaux modèles de production (collecte, naissance, élevage) afin de traiter de manière durable les freins identifiés aux différentes étapes de production

- 2.1. Accompagnement et structuration des (nouveaux) collecteurs et producteurs
- 2.2. Développement de partenariats durables avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire
- 2.3. Réalisation d'un benchmark exhaustif des pratiques relatives au métier de collecteur

3 / Les actions de structuration de la coordination : à mettre en œuvre pour assoir un modèle pérenne de coordination régionale ayant pour objectif de garantir le rapprochement de l'offre et de la demande et ainsi assurer un dimensionnement pertinent de l'offre par rapport à la demande.

- 3.1. Identification de financeurs pour le développement de la coordination
- 3.2. Programmation d'échanges avec les coordinateurs régionaux de l'ensemble du territoire français.